

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 4 décembre 2017 à 19 h.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers Michel Champigny, Meagan Reid, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

### **2017-332 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Proposé par la conseillère Meagan Reid  
Appuyé par le conseiller Dany Langlois  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
D'ouvrir la séance du 4 décembre 2017. Il est 19h01.

18 personnes sont présentes dans la salle.

**ADOPTÉ**

### **2017-333 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier  
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE l'ordre du jour est accepté tel que modifié.

**ADOPTÉ**

### **Période de questions de l'assistance**

*Une période de questions a eu lieu.*

### **CORRESPONDANCES DU MOIS DE NOVEMBRE 2017**

- |   |       |   |
|---|-------|---|
| 1 | BH.30 | Ghislain Bolduc<br><i>Soutien à l'Action bénévole</i>   |
| 2 | BH.30 | Ministère des affaires municipales et de l'Occupation du territoire<br><i>Système de réfrigération</i>    |
| 3 | FD.60 | La Fondation du CLSC et du CHSLD du Haut-Saint-François<br><i>Campagne annuelle de sollicitation 2017</i> |
| 4 | FB.20 | Ghislain Bolduc<br><i>Félicitations au conseil</i>  |
| 5 | AE.20 | Société d'habitation Québec<br><i>Budget révisé 2017</i>  |
| 6 | FD.60 | La Méridienne<br><i>Demande de don</i>  |
| 7 | FC.20 | Club Amitié East Angus<br><i>Bâtiment du 143 Saint-Pierre</i>   |

**2017-334 CORRESPONDANCES DE NOVEMBRE 2017**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier  
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE les correspondances du mois de novembre 2017 soient reçues.

**ADOPTÉ**

**2017-335 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par le conseiller Michel Champigny  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017 soit accepté tel que présenté, les conseillères et les conseillers ayant reçu copie. **ADOPTÉ**

**2017-336 RÉSILIATION ENTENTE – DOSSIERS CRIMINELS**

ATTENDU QUE le 1<sup>er</sup> avril 2009, le gouvernement adoptait le décret 391-2009 concernant des ententes relatives à la propriété des amendes découlant de la poursuite de certaines infractions criminelles devant la Cour municipale commune de la Ville de East Angus;

ATTENDU QUE cette entente d'une durée initiale de deux ans a été renouvelée le 1<sup>er</sup> avril 2011 pour une période de dix ans;

ATTENDU QUE la Ville de East Angus souhaite résilier cette entente;

**Il est unanimement résolu**

QUE ce conseil informe le ministre de la Justice du Québec et la Directrice des poursuites criminelles et pénales qu'elle résilie l'Entente relative à la propriété des amendes découlant de la poursuite de certaines infractions criminelles devant la Cour municipale commune de la Ville de East Angus et que cette résiliation prenne effet au terme d'un délai de 180 jours de la date des présentes, le tout sans compensation, indemnité ou pénalité de quelque nature que ce soit;

Que malgré cette résiliation, tous les dossiers actifs découlant de cette entente soient traités jusqu'à leur complète résolution devant la cour municipale commune de la Ville de East Angus. **ADOPTÉ**

**2017-337 TERRAINS – RUE KENNEDY, LAFONTAINE ET SAINT-LOUIS**

CONSIDÉRANT que, suite à une reconfiguration des plans de la Ville aux alentours de 1970, le plan initial des rues datant de 1928 concernant le secteur des rues Kennedy, Lafontaine, Saint-Louis et Mathis, étant des parcelles du lot 14-32, rang 3, Canton de Westbury, fut grandement modifié.

CONSIDÉRANT qu'à l'époque, en 1963, avant la reconfiguration des rues, la Ville avait acquis certains lots à des fins de rues et de parcs de Monsieur Fortunat Turcotte.

CONSIDÉRANT que, suite à cette reconfiguration ainsi qu'à la construction de la polyvalente, la Ville a rétrocédé en 1979 à l'ancien propriétaire (Fortunat Turcotte) les lots acquis aux fins de parcs. Toutefois les lots concernant les futures rues ne furent pas rétrocéder en totalité.

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, ces parcelles de rues comprenant, de façon non limitative, les subdivisions du lot 14-32, rang 3, Canton de Westbury, suivantes : 110, 129, 134, 147, 152, 165, 170, 171, 184, 189, 202, 207, 220, 225, 238, 243, 256, pourraient être comprises dans des propriétés résidentielles actuellement détenues par des citoyens.

CONSIDÉRANT qu'à ce jour ces lots furent rénovés dans le cadre de la rénovation cadastrale provinciale et qu'ils ont tous été intégrés soit dans des rues officielles, soient dans les propriétés des citoyens concernés.

CONSIDÉRANT que l'article 19.2 de la *Loi favorisant la réforme du cadastre québécois* crée seulement une présomption simple de conformité du nouveau cadastre.

CONSIDÉRANT l'ampleur, la complexité et les frais pouvant être engendrés par un travail de rétrocession officielle à chacun des propriétaires concernés.

CONSIDÉRANT la possibilité de sortir ces «anciennes» rues du domaine public afin de les rendre prescriptibles et ainsi permettre que les dispositions de l'article 19.2 trouvent application.

CONSIDÉRANT que la Ville n'entend pas contester ces titres des citoyens concernés et que l'application des dispositions de l'article 19.2 de la *Loi favorisant la réforme du cadastre québécois* permettrait de clarifier les titres de propriété des citoyens concernés.

CONSIDÉRANT que cette situation pourrait être présente ailleurs sur le territoire de la Ville.

CONSIDÉRANT finalement que ces lots n'ont aucune utilité pour la Ville.

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

IL EST RÉSOLU que tous ces lots anciennement présagés pour être des rues mais qui ne le sont jamais devenus dû à une reconfiguration et pouvant être demeurés la propriété de la Ville sont par les présentes résolutions officiellement sortis du domaine public, lesquels pourront conséquemment être prescrits. La Ville par ces résolutions désirent compléter la présomption simple de conformité du cadastre rénové des citoyens concernés et déclare n'avoir aucune prétention à l'égard de ces lots, y renoncer et ainsi conférer aux propriétaires un titre clair.

**ADOPTÉ**

#### **2017-338 ORGANIGRAMME – VILLE DE EAST ANGUS**

Proposé par la conseillère Meagan Reid

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE l'organigramme proposé pour le directeur général et daté du 4 décembre 2017 soit adopté.

**ADOPTÉ**

#### **2017-339 SIGNATURES – PROTOCOLE D'ENTENTE D'UTILISATION DES TERRAINS DE GOLF APPARTENANT À LA VILLE DE EAST ANGUS AVEC LE CLUB DE GOLF DE EAST ANGUS**

Proposé par le conseiller Antoni Dumont

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la mairesse, Lyne Boulanger, ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville le protocole d'entente

d'utilisation des terrains de golf appartenant à la Ville avec le Club de golf de East Angus.

**ADOPTÉ**

**2017-340 NOMINATION – ÉQUIPE LOCALE DE DÉVELOPPEMENT - FDT**

ATTENDU QUE l'accès au FDT local 2016-2019 exige la mise en place d'une équipe locale de développement qui aura pour mandat de :

- recommander au conseil municipal des projets en lien avec le plan local de la municipalité ainsi que les enjeux de développement du Haut-Saint-François;
- servir de relais de communication entre le conseil municipal, les citoyens, les groupes d'action par enjeu du HSF et l'Équipe de Développement du HSF ;
- s'assurer que le développement local suit les principes de mobilisation, de participation citoyenne et de planification ;
- s'assurer de la mise à jour du plan local et de sa connexion avec les cinq enjeux territoriaux ;
- s'assurer de la réalisation du plan local ;

ATTENDU QUE cette équipe exige la présence d'au moins un élu, un citoyen, la direction générale de la municipalité ainsi que, le cas échéant, de l'agent local de développement ;

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

**Il est résolu** de nommer la mairesse Lyne Boulanger et la conseillère Meagan Reid à titre d'élues, monsieur Claude Tardif, monsieur Gérald St-Laurent, monsieur Richard Ravary, monsieur Jean-Pierre Létourneau et madame Hélène Nault à titre de citoyens), monsieur David Fournier à la direction générale et messieurs Bruno Poulin et Jean Dion à titre d'agent de développement local, membres de cette équipe.

**ADOPTÉ**

**2017-341 SIGNATURES – PROTOCOLE D'ENTENTE CONCERNANT LA GESTION DES CONSTATS DE STATIONNEMENT AVEC LE CIUSS**

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la mairesse, Lyne Boulanger, ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville le protocole d'entente concernant la gestion des constats d'infraction concernant le stationnement du CIUSS.

**ADOPTÉ**

**2017-342 SIGNATURES – PROTOCOLE D'ENTENTE CONCERNANT L'INSTALLATION ET L'ENTRETIEN DES STRUCTURES PAYSAGÈRES (SHED)**

Proposé par la conseillère Meagan Reid

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la mairesse, Lyne Boulanger, ainsi que le directeur général David Fournier, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville le protocole d'entente concernant la réalisation, l'installation et l'entretien des structures paysagères (Shed) avec le CLD du Haut-Saint-François.

**ADOPTÉ**

**2017-343                    SIGNATURES – SERVITUDE AQUEDUC – ANCIEN  
GARAGE CORMIER**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la mairesse Lyne Boulanger ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin  
soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville la servitude d'aqueduc  
passant sur les lots 4 181 442 et 5 029 722 du Cadastre du Québec.     **ADOPTÉ**

**2017-344                    SIGNATURES – AVENANT NUMÉRO 1 – TRAVAUX DE  
DÉNEIGEMENT ET DÉGLACAGE PONT TASCHEREAU**

Proposé par le conseiller Antoni Dumont  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la mairesse Lyne Boulanger ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin  
soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'avenant numéro 1  
concernant les travaux supplémentaires de déneigement et de déglacage du pont  
Taschereau avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de  
l'Électrification des transports.   **ADOPTÉ**

**2017-345                    APPROBATION DES COMPTES**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte  
général du mois de novembre au montant de 239 147.17 \$ ainsi que la liste des  
écritures de déboursés du compte salaire du mois de novembre au montant de  
162 803.91\$, soient acceptés tels que présentés.   **ADOPTÉ**

**2017-346                    EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT – BOÎTE À SEL**

CONSIDÉRANT que le fonds de roulement est utilisé afin de financer des travaux  
d'immobilisation ou d'achat de bien capitalisable;

CONSIDÉRANT que la Ville désire acheter une boîte à sel pour camion  
déneigeur;

Proposé par le conseiller Michel Champigny  
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la somme de 23 622.19 \$ soit payée à même le fonds de roulement.

QUE le remboursement soit effectué sur une période de cinq ans, à savoir :

1 <sup>er</sup> décembre 2018	4 724.44 \$	
1 <sup>er</sup> décembre 2019	4 724.44 \$	
1 <sup>er</sup> décembre 2020	4 724.44 \$	
1 <sup>er</sup> décembre 2021	4 724.44 \$	
1 <sup>er</sup> décembre 2022	4 724.44 \$	<b>ADOPTÉ</b>

**2017-347                    VENTE DU TERRAIN – 38 RUE GRONDIN**

CONSIDÉRANT que la Ville a acquis pour non-paiement de taxes l'immeuble et  
le terrain situé au 38 rue Grondin;

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à la démolition du bâtiment;

CONSIDÉRANT que la Ville veut procéder à la vente de ce terrain.

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu deux offres d'achat pour ce terrain;

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville procède à la vente de gré à gré du terrain ayant le numéro 4 181 133, du cadastre du Québec, situé sur la rue Grondin à Johanne et Gaetan Bouchard pour un montant de 8 000 \$ taxes incluses.

QUE tous les frais relatifs à la vente de ce terrain soient à la charge de l'acheteur.

QUE son Honneur la mairesse Lyne Boulanger ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à signer tous les documents relatifs à la vente du terrain.

Que la vente soit faite sans garantie légale.

**ADOPTÉ**

**2017-348                    TRANSFERT A LA COUR MUNICIPALE POUR  
PERCEPTION – 54 ANGUS NORD**

CONSIDÉRANT que la Ville avait mandaté la MRC pour vendre pour taxes la propriété du 54 Angus Nord;

CONSIDÉRANT que la Ville a retiré le dossier avant la date des ventes pour taxes;

CONSIDÉRANT que la Ville a tenté de conclure des ententes de paiement avec le propriétaire du 54 Angus Nord;

CONSIDÉRANT que le propriétaire du 54 Angus Nord ne veut pas signer d'entente de paiement;

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville transfère le dossier du 54 Angus Nord pour perception des taxes à la cour municipale.

**ADOPTÉ**

**2017-349                    REVISION BUDGÉTAIRE - OMH**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la ville de East Angus accepte la révision budgétaire de l'Office Municipale d'Habitation d'East Angus tel que présenté dans le document daté du 13 novembre 2017.

**ADOPTÉ**

**2017-350                    ADJUDICATION DE CONTRAT DE PUBLICITÉ – CKSH -  
SHERBROOKE**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat de publicité à CKSH Sherbrooke pour 170 occasions de 15 secondes pour un montant de 1554.50 \$ en 2017 et 3534.33 \$

en 2018, pour un total de 5 088.83 \$ excluant les taxes, conformément aux documents datés du 28 novembre 2017. **ADOPTÉ**

**2017-351 ADJUDICATION DE CONTRAT – ACHAT DE BOÎTE A SEL**

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu trois soumissions.

Proposé par le conseiller Denis Gilbert  
Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat d'achat et d'installation d'une boîte à sel au plus bas soumissionnaire conforme, soit le Groupe Déziel, pour un montant de 25 869.38 \$, incluant les taxes, conformément aux documents datés du 9 novembre 2017. **ADOPTÉ**

**2017-352 ADJUDICATION DE CONTRAT – TROTTOIRS ANGUS NORD**

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu deux soumissions.

Proposé par le conseiller Michel Champigny  
Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat de construction d'un trottoir en béton à l'extrémité nord du Pont Taschereau au plus bas soumissionnaire conforme, soit Constructions DLP, pour un montant de 7 443 \$, excluant les taxes, conformément aux documents datés du 1<sup>er</sup> décembre 2017. **ADOPTÉ**

**2017-353 DEMANDE D'INTERVENTION AQUEDUC – 28 ANGUS NORD**

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à des travaux de réfection de la rue Angus Nord en 2011;

CONSIDÉRANT que suite à ces travaux, le propriétaire du 28 Angus Nord a contacté la Ville car son entrée d'eau coulait;

CONSIDÉRANT que l'article 271 du règlement général 685 stipule que :

*«Les propriétaires sont responsables de l'entretien et des réparations à effectuer à leur branchement d'aqueduc de leur propriété jusqu'à l'entrée de service alors que pour leur branchement d'égout, ils sont responsables du raccordement à la conduite principale et de cette conduite principale jusqu'à leur propriété. La Ville n'assume la responsabilité des frais d'intervention que si la preuve irréfutable de sa responsabilité est démontrée.»*

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à la réparation du problème à ses frais;

CONSIDÉRANT qu'à chaque année le propriétaire du 28 Angus Nord demande à la Ville d'intervenir pour son entrée d'eau et/ou ses conduites d'eau;

**Il est unanimement résolu**

QUE la Ville mentionne au propriétaire du 28 Angus Nord, qu'elle cesse d'intervenir pour les problèmes de l'entrée d'eau et/ou ses conduites d'eau étant donné que les travaux ont été effectués il y a 6 ans et qu'aucune entreprise offre une garantie illimitée. **ADOPTÉ**

**2017-354            ADJUDICATION DE CONTRAT – ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE, PHASE II – DÉPÔT À NEIGES USÉES**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert  
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la Ville adjuge le contrat d'évaluation environnementale phase II du site de dépôt à neiges usées à Avizo Experts-conseils pour un montant de 16 585 \$, excluant les taxes, conformément aux documents datés du 9 novembre 2017.

**ADOPTÉ**

**2017-355            DÉPÔT PROJET – PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES – PHASE IV**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier  
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
IL EST RÉSOLU que le conseil municipal de East Angus appuie le projet de la Ville pour l'installation de jeux d'eau au Parc Rive-Sud afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV.

**ADOPTÉ**

**2017-356            GESTION DES RESSOURCES HUMAINES – SERVICES EN RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS**

CONSIDÉRANT que la ville est membre de la Fédération québécoise des municipalités ;

CONSIDÉRANT que la FQM offre un service d'accompagnement en ressources humaines et relations du travail ;

CONSIDÉRANT la possibilité pour la ville de bénéficier de soutien en ressources humaines, s'il y a lieu ;

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par la conseillère Meagan Reid  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville de East Angus procède à une demande aux professionnelles du Service en ressources humaines et relations du travail de la FQM afin qu'elles puissent l'accompagner et la conseiller dans le cadre de sa gestion des ressources humaine, et ce, au tarif horaire de 140 \$ pour l'année 2017 et 150\$ pour l'année 2018.

**ADOPTÉ**

**2017-357            NOMINATION MICHEL CHAMPIGNY – TRANSPORT DU BONHEUR ET TRANSPORT DE PERSONNES DU HSF**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
Que la Ville nomme Michel Champigny à titre de représentant de la Ville de East Angus au sein du comité de Transport du Bonheur et Transport de personnes du HSF.

**ADOPTÉ**



**2017-364 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 759 – CHANGEMENT DE ZONAGE – ZONE Ra-22**

AVIS DE MOTION est donné parla conseillère Nicole Bernier qu'un règlement pour modifier le règlement de zonage numéro 529 afin de créer les zones Ra-141, Rc-142 et Ra-143 à même la zone Ra-22 et d'y permettre les résidences multifamiliales, sera présenté. **ADOPTÉ**

**2017-365 ADOPTION PREMIER PROJET RÈGLEMENT 758 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 529 AFIN DE CRÉER UNE AFFECTATION ResH À MÊME UNE AFFECTATION ResF**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier  
Appuyé par la conseillère Meagan Reid  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE le règlement numéro 758 intitulé « Premier projet règlement 758 modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 528 afin de créer une affectation ResH à même une affectation ResF » soit adopté. **ADOPTÉ**

**2017-366 ADOPTION PREMIER PROJET RÈGLEMENT 759 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 529 AFIN DE CRÉER LES ZONES Ra-141, Rc-142 ET Ra-143 À MÊME LA ZONE Ra-22**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier  
Appuyé par le conseiller Michel Champigny  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE le règlement numéro 759 intitulé « Premier projet règlement 759 modifiant le règlement de zonage 529 afin de créer les zones Ra-141, Rc-142 et Ra-143 à même la zone Ra-22 » soit adopté. **ADOPTÉ**

**2017-367 DATE D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU RÈGLEMENT 758**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert  
Appuyé par le conseiller Dany Langlois  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
Que l'assemblée publique de consultation du règlement 758 soit fixée au 15 janvier 2018 à 18 h 30, à l'hôtel de ville. **ADOPTÉ**

**2017-368 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 760 – TAUX DE TAXATION 2018**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Dany Langlois qu'un règlement sera présenté à une prochaine séance :

- 1- pour établir les taux et paiements de la taxe foncière générale;
- 2- pour établir les taux et paiements de la taxe d'épuration;
- 3- pour établir les taux et paiements de la compensation pour la fourniture d'eau;
- 4- pour établir les taux et paiements de la taxe de compensation de cueillette et de disposition des déchets;
- 5- pour établir les taux et paiements de la taxe sur les immeubles non portés au rôle d'évaluation (Compensation) pour l'année 2018;
- 6- pour établir un taux de tarification pour la fourniture par la Ville de biens, services et activités. **ADOPTÉ**

**2017-369 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 761 – PROGRAMME D'AIDE À LA RÉNOVATION ET À LA NOUVELLE CONSTRUCTION**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Antoni Dumont qu'un règlement pour adopter un programme d'aide à la rénovation et à la nouvelle construction pour la Ville de East Angus pour l'année 2018 sera présenté à une prochaine séance.

**ADOPTÉ**

**Période de questions de l'assistance**

*Une période de questions a eu lieu.*

**2017-370 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par la conseillère Meagan Reid  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la séance soit levée. Il est 19h54.

**ADOPTÉ**

**Lyne Boulanger, mairesse  
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, secrétaire-trésorier  
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

**Certificats de crédit disponibles**

Numéro	Nom
2017-342	Signatures – Protocole d'entente concernant l'installation et l'entretien des structures paysagères (SHED)
2017-345	Approbation des comptes
2017-346	Emprunt au fonds de roulement – Boîte à sel
2017-349	Révision budgétaire – OMH
2017-350	Adjudication de contrat de publicité – CKSH – Sherbrooke
2017-351	Adjudication de contrat – Boîte à sel
2017-352	Adjudication de contrat – Trottoirs Angus Nord
2017-354	Adjudication de contrat – Évaluation environnementale de site, Phase II – Dépôt à neiges usées
2017-355	Dépôt projet – Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase IV
2017-359	Don – Chevaliers de Colomb
2017-360	Don – Fondation des CLSC et CHSLD du Haut-Saint-François
2017-361	Don – La Méridienne